Communauté de Communes
Auxonne - Pontailler Val de Saône

Office de Tourisme

Visite pour enfants
« Au fil de l'eau »

Depuis le Port Royal d'Auxonne, chemine à vélo le long de la Voie Bleue, jusqu'à l'écluse.

Au cours de cette balade, tu découvriras de nombreux points d'intérêt.

Arrête-toi, observe et essaye de résoudre les énigmes qui te sont proposées !

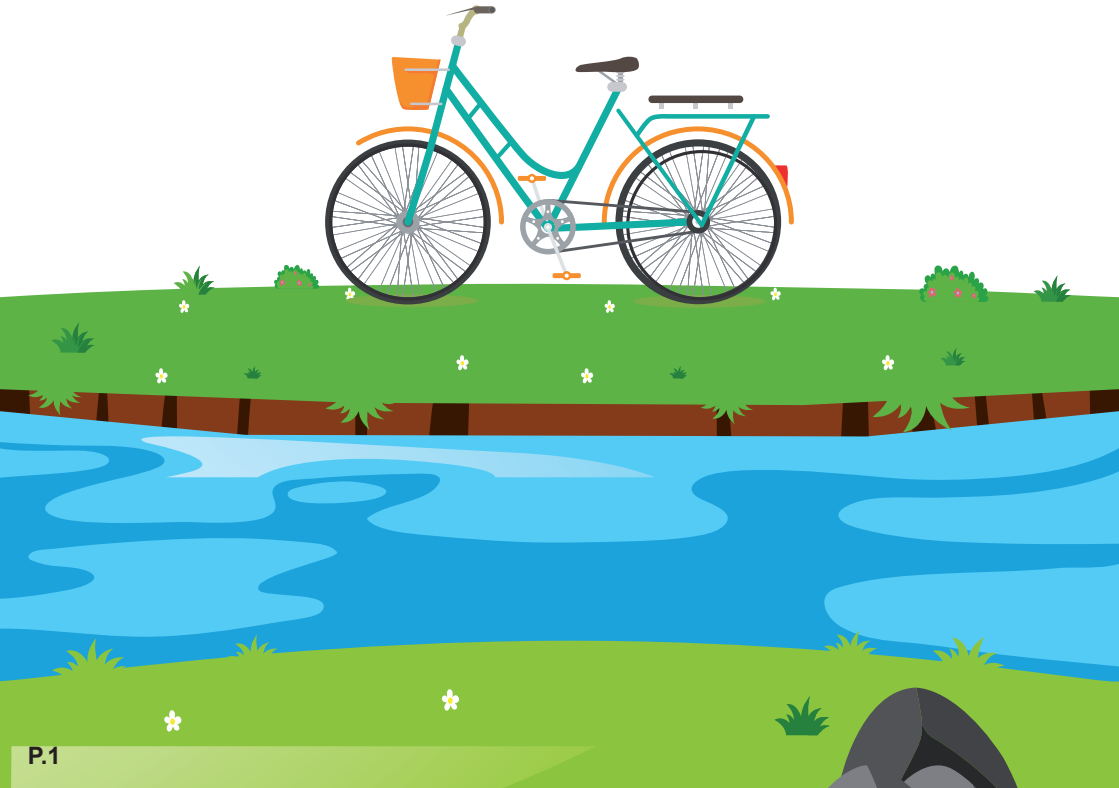

Auxonne et son Port Royal

1

Te voici au Port Royal. Il a été construit en 2011, au pied des remparts bâtis par Vauban au 17ème siècle. Savais-tu qu'il pouvait accueillir jusqu'à 150 bateaux ?

Relie les numéros dans le bon ordre pour découvrir l'image cachée !

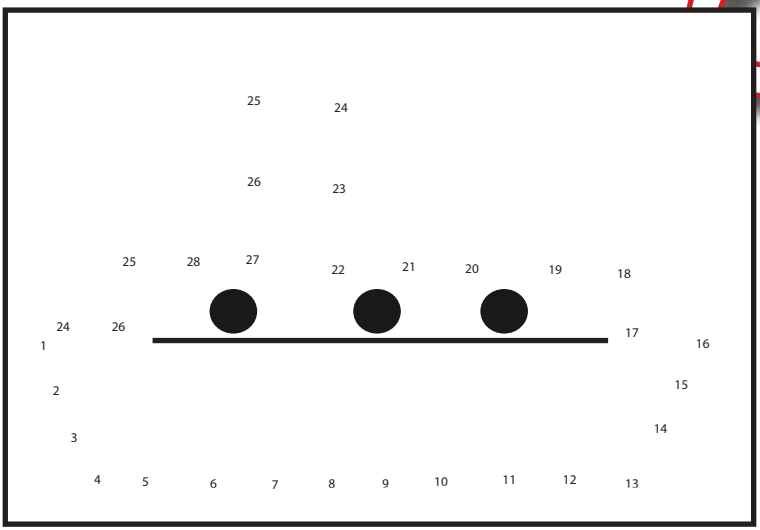

Pédale le long du rempart jusqu'à la frayère à brochets (indiquée par un panneau sur ta gauche dans environ 150 mètres)

Les oeufs du brochet

2

La frayère à brochets permet aux poissons de venir se reproduire en toute tranquillité.

Il peut y avoir des frayères naturelles (les bords de Saône inondés lors des crues) ou artificielles (aménagées par l'homme).

Une femelle brochet pond environ 25 000 œufs par kilo de son poids.

Sachant cela, devine combien d'œufs peut pondre une femelle de 4 kg ?

Réponse : .....

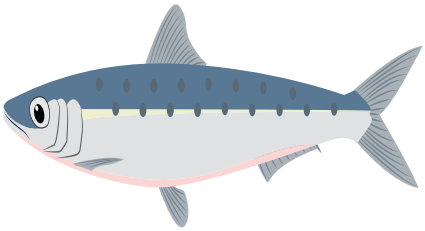

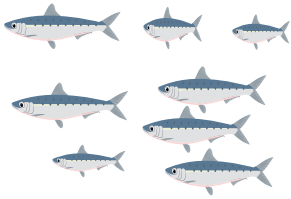

Continue ton chemin jusqu'aux pontons de l'escale fluviale

Une rive ? Qu'est-ce que c'est ?

3

On définit la rive droite et la rive gauche d'un cours d'eau en se plaçant dans le sens de l'écoulement, du haut de la rivière (l'amont) vers le bas de la rivière (l'aval).

Barre toutes les lettres qui apparaissent 2 fois puis remets dans l'ordre les lettres restantes pour trouver sur quelle rive se trouve Auxonne !

S B L A Z U H M P G S Z E C L M P B

Passe sous le pont puis regarde immédiatement sur ta gauche pour trouver les marques de crue.

Quand la Saône déborde !

4

Les repères de crue permettent de noter les hauteurs atteintes par le cours d'eau.

En t'aidant des repères de crue, trouve :

En quelle année la crue la plus importante a-t-elle été enregistrée ?
Réponse : .....

Quelle est la hauteur de la dernière crue enregistrée :
Réponse : .....

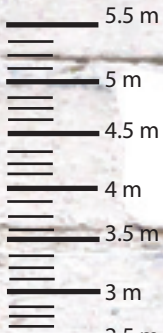

Avance maintenant jusqu'aux gradins en pierre de l'ancien port.

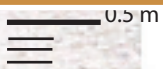

Gravé dans la roche !

5

Tu te trouves maintenant à l'emplacement de l'ancien port d'Auxonne, où les navires s'amarraient.

Sur les monuments anciens, il était fréquent de graver la date de construction dans la pierre.

Trouve la date qui indique l'année de construction des gradins de l'ancien port.
Indice : elle se trouve sur la marche la plus haute...

Réponse : .....

Continue ton chemin sur quelques mètres jusqu'à apercevoir un panneau de navigation.

Quelques règles de circulation en bateau

6

Tout comme en voiture, lorsque l'on circule en bateau il faut respecter des règles.

Celles-ci sont matérialisées par des panneaux, des feux ou encore des signaux sonores. Voici quelques exemples de panneaux que tu peux retrouver autour de toi.

Note en face de chaque panneau sa signification.

1 _____

2 _____

3 _____

4 _____

5 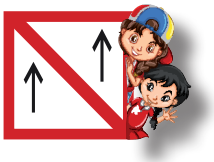 _____

6 _____

Donne quelques tours de pédales supplémentaires pour arriver jusqu'à la jonction entre la Saône et le canal.

Canal, rivière, quelle différence ?

7

Le barrage que tu aperçois au loin permet de réguler le niveau d'eau de la Saône que tu as longé jusqu'à présent, mais maintenant tu te trouves au bord du Canal d'Auxonne.

Connais-tu la différence entre un canal et une rivière ? Pour le découvrir, relie chaque mot à sa définition !

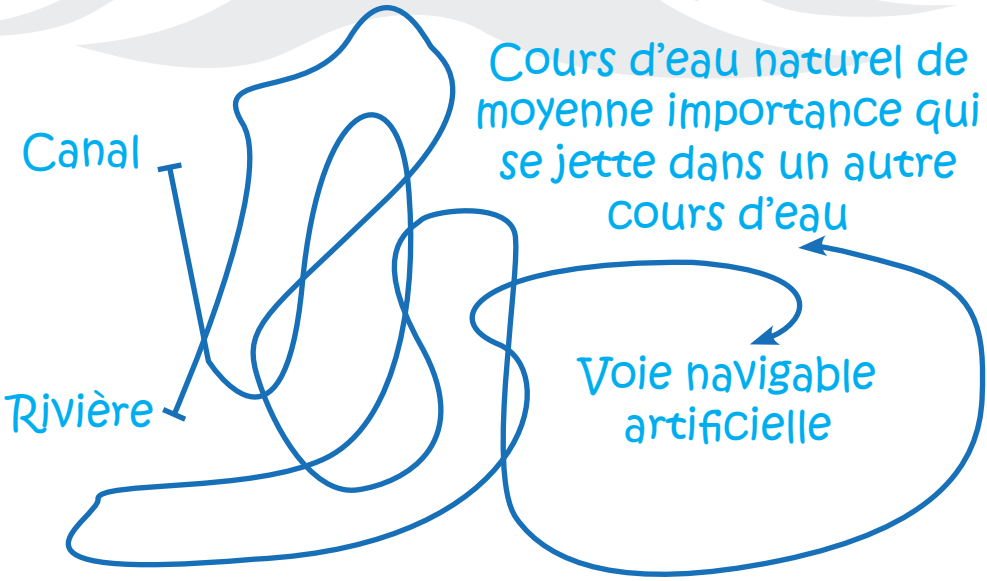

Continue ton chemin en suivant la voie cyclable et en restant toujours sur la même rive.

Quand cours d'eau rime avec végétaux

8

De nombreux végétaux se développent dans l'eau, comme le nénuphar, mais aussi le long des cours d'eau.

Au fur et à mesure de ta promenade, arrête-toi pour ramasser, en bordure du chemin, les végétaux qui te semblent les plus remarquables (attention ne t'approche pas du cours d'eau !).

Une fois de retour chez toi, tu pourras les faire sécher puis les coller ici pour réaliser un herbier.

Poursuis ton chemin.

A la découverte d'une écluse 9

Te voici arrivé à l'écluse. Une écluse permet de relier 2 tronçons navigables de niveaux différents et ainsi de faciliter la navigation. L'écluse est composée de deux portes qui forment un sas. Ce sas va, grâce à des vannes, se remplir ou se vider pour permettre le passage du bateau.

Ce schéma représente les différentes étapes de franchissement d'une écluse.

Dessine où se trouve le bateau à chaque étape.

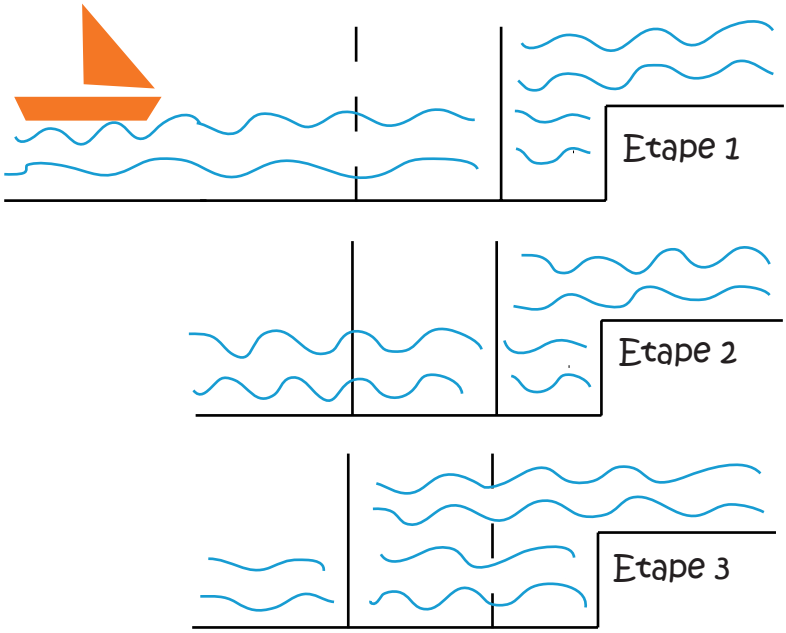

Tu peux maintenant faire demi-tour et retourner en direction d'Auxonne.

Connais-tu bien les poissons ?

10

Dans les cours d'eau vivent différentes espèces de poissons. Dans la Saône, les pêcheurs trouvent principalement des brochets, des carpes, des sandres, des silures ...

Relie chaque poisson à la description qui lui correspond.

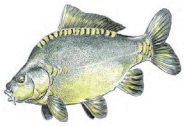

- Le brochet possède un corps très allongé et effilé. Sa tête est caractérisé par un museau en forme de bec de canard.
- La carpe possède un corps allongé et épais, recouvert de larges écailles.
- L'anguille est un poisson au corps en forme de serpent. Elle possède deux petites nageoires et une grande nageoire unique.
- Le silure possède un corps allongé, dépourvu d'écailles, gris vert, avec des tâches plus sombres. Il peut atteindre ou même dépasser les 2.5 mètres de long et les 100 kg.

Reprends ton vélo et retourne jusqu'au Château.

A tes crayons !

11

Te voilà de retour sur les gradins
de l'ancien port.

D'ici, tu peux apercevoir les différents
éléments qui composent le paysage, qu'ils
soient naturels (l'eau, les arbres, ...)
ou architecturaux (les éléments bâtis).

Choisis l'endroit qui te semble le plus intéressant et dessine-le.

Notre promenade s'achève ici !

Nous espérons que tu t'es bien amusé ! A bientôt !

Réponses

1. Auxonne et son Port Royal

Le dessin représente un bateau.

3. Les oeufs du brochet

Une femelle de 4 kg peut pondre jusqu'à 100 000 oeufs.

2. Une rive ? Qu'est-ce que c'est ?

Auxonne se trouve sur la rive gauche

4. Quand la Saône déborde !

Année de la crue la plus importante : 1602
Hauteur de la dernière crue : 4,60m

5. Gravé dans la roche !

1847

6. Quelques règles de circulation en bateau

Panneau 01 : interdiction de naviguer aux bâtiments à voile
Panneau 02 : interdiction de passer **Panneau 03 :** interdiction d'ancrer
Panneau 04 : autorisation de stationner **Panneau 05 :** interdiction de tout dépassement
Panneau 06 : obligation de prendre la direction indiquée par la flèche

7. Canal, rivière, quelle différence ?

Canal => Voie naviguable artificielle
Rivière => Cours d'eau naturel de moyenne importance qui se jette dans un autre cours d'eau

9. A la découverte d'une écluse

Etape 2 : Le bateau se trouve au milieu de l'écluse, entre les deux cloisons fermés.
Etape 3 : Le bateau se trouve en haut à droite, car le niveau de l'eau a monté et permis au bateau de franchir l'écluse.

10. Connais-tu bien les possons

Le premier poisson est une carpe, le second est un sillure, le troisième est un brochet et le quatrième est une anguille.

CAP Val de Saône Tourisme
Adresse : 11, rue de Berbis 21130 AUXONNE
03 80 37 34 46 - contact@capvaldesaone-tourisme.fr
Site : www.capvaldesaone-tourisme.fr

Réalisé par la CAP Val de Saône - IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique